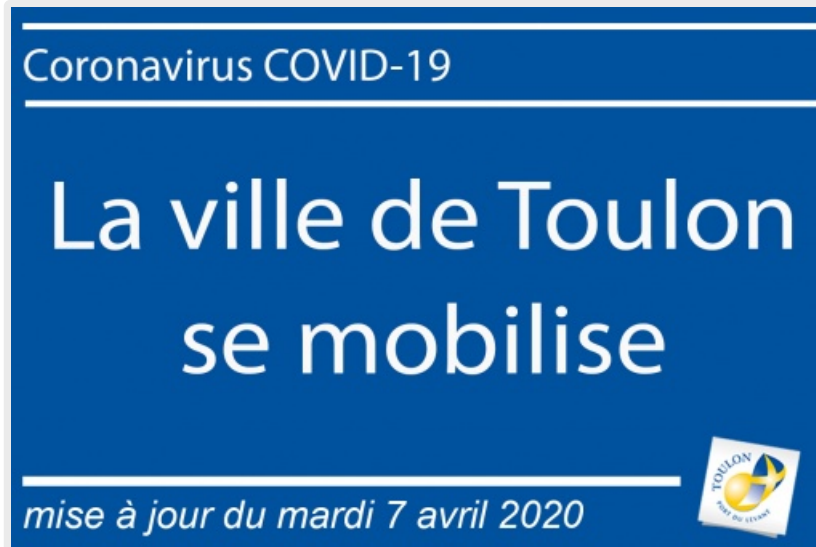


## COVID-19 : La ville de Toulon se mobilise aux cotés de sa population

Publié le 7 Avril 2020

Face à une crise sanitaire qui n'a pas son équivalent, la ville de Toulon est mobilisée aux côtés de sa population. Chaque matin, une cellule de crise sous la responsabilité du Maire associe l'Adjoint en charge de la délégation Sécurité civile, un cadre du Cabinet du Maire et la Direction Générale des Services pour adapter l'organisation des services communaux dans le respect du cadre défini nationalement et répondre aux attentes de la population.



Le plan communal de sauvegarde est activé et sert de cadre à la réorganisation des activités, à la communication de crise. Il garantit la continuité des services et favorise la mise en oeuvre des mesures de protection des personnes vulnérables.

C'est ainsi que les services techniques sont mobilisés par le biais d'une astreinte qui garantit les bonnes conditions d'accueil dans **les crèches, les écoles (mobilisées pour les enfants des personnels soignants), les services obligatoirement ouverts au public comme l'état civil ou le service des cimetières.**

Les services financiers assurent une continuité d'activité pour maintenir les services de paie des agents et le règlement des factures des fournisseurs.

Des permanences d'accueil téléphonique sont assurées dans différents services comme l'urbanisme, l'éducation et le jeunesse.

Le site internet diffuse les informations pratiques et le standard est ouvert tous les matins de 8h30 à 12h.

Pour la sécurité de tous, les équipes de la police municipale et de la sécurité civile communale sont mobilisées en lien avec les services de l'Etat et le SDIS.

En application de la décision de Premier Ministre et après contact avec Monsieur le Préfet du Var, l'activité des trois marchés de plein air cessera dès le 24 mars 2020.

Conscient des difficultés générées par ces mesures de confinement dans l'activité des commerces et afin d'alléger leurs difficultés dans cette période, le Maire de Toulon a décidé de procéder à des mesures exceptionnelles d'exonération pour ce trimestre.

**Enfin, afin de faciliter le confinement de tous les résidents du centre ville, les places de stationnement en surface sont désormais gratuites et ce jusqu'à la levée du confinement.**

Bien que tous les équipements et services municipaux soient fermés jusqu'à nouvel ordre afin de préserver la santé de chacune et de chacun, **les permanences suivantes sont assurées par le personnel communal:**

➤ **Permanences du Standard Téléphonique de la Mairie :**

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h

Tel : 04 94 36 30 00

➤ **Permanences Etat Civil uniquement pour :**

- Les déclarations de naissance (uniquement sur rendez-vous),
- Les déclarations de décès,
- Les reconnaissances anticipées.

Tous les rendez-vous (notamment concernant les dossiers de cartes nationales d'identité, de passeport, de mariage et de PACS) sont annulés jusqu'au 30 avril 2020.

**Il est prévu de maintenir une permanence le lundi 13 avril (Lundi de Pâques)**

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h

Hôtel de ville avenue de la République

Tel : 04 94 36 87 94

➤ **Permanence Cimetières uniquement pour les inhumations et convois funéraires :**

**Il est prévu de maintenir une permanence le lundi 13 avril (Lundi de Pâques)**

du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30

Place du Souvenir Français

Tel : 04 94 36 33 68

➤ **Permanence Police Municipale :**

1 place Louis Pasteur

Tel : 04 94 36 37 38

➤ **Permanence Technique et Urgences (PC Sécurité)**

Tel : 04 94 36 31 18

➤ **Crèche ouverte uniquement pour les enfants des personnes nécessaires à la gestion de la crise,**

Seule la Crèche de la Porte d'Italie (rue Saint Bernard) est ouverte du lundi au vendredi

➤ **Écoles ouvertes uniquement pour les enfants des personnes nécessaires à la gestion de la crise**

4 groupes scolaires sont ouverts lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h30 :

➤ Écoles maternelle et élémentaire 4 chemins des Routes (164 rue Jean Ayrat)

➤ Écoles maternelle et élémentaire Cité des Pins (rue Drouet)

➤ Écoles maternelle et élémentaire Jean Aicard (Quai Marcel Pagnol)

➤ Écoles maternelle et élémentaire Font Pré (Rue Hippolyte Taine)

2 groupes scolaires sont ouverts samedi et dimanche de 8H30 à 16h30 :

➤ Écoles maternelle et élémentaire Cité des Pins (Rue Drouet)

➤ Écoles maternelle et élémentaire Font Pré (Rue Hippolyte Taine)

Une garderie périscolaire est ouverte gratuitement pour ces mêmes enfants 7 jours sur 7 de 7h30 à 8h30 et de 16h à 18h.

➤ **Centres de loisirs (ALSH) ouverts le mercredi uniquement pour les enfants des personnes nécessaires à la gestion de la crise**

➤ **Ces deux centres seront ouverts et gratuits pour ces mêmes enfants pendant les deux semaines des vacances scolaires de Pâques (du 11 au 26 avril 2020 de 7h30 à 18h)**

➤ **Pour inscrire votre enfant, envoyez votre demande à : [bdjeunesse@mairie-toulon.fr](mailto:bdjeunesse@mairie-toulon.fr)**

2 sites sont ouverts le mercredi de 8h30 à 16h30

➤ Écoles 4 chemin des Routes (164 rue Jean Ayrat)

➤ Écoles Jean Aicard (Quai Marcel Pagnol)

➤ **Permanence du Standard téléphonique de la Métropole :**

du lundi au vendredi de 8h à 18h

Tel : 04 94 93 83 00

**Et par les équipes du CCAS :**

➤ **Permanence téléphonique** afin de répondre aux questions des administrés et aux éventuelles situations d'urgence sociale notamment pour nos aînés :

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

**Numéro vert (appel gratuit) : 0 800 710 881 ou 04 94 24 65 00**

**Poursuite des services de proximité** oeuvrant au maintien au domiciles des aînés avec une application stricte des gestes barrières

➤ **Portage de repas :**

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Tel : 04 94 31 64 27

➤ **Service d'aide et de soins à domicile (SASAD)**

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17H

Tel : 04 94 24 65 11

➤ **Dans les EPADH de la ville**

- Plans bleus activés (protocole désinfection strict)

- Interdiction des visites

➤ **Appel téléphonique en direction des personnes âgées et isolées**

- Contact avec les personnes âgées inscrites sur le registre des personnes vulnérables : appels de soutien à compter du 31 mars 2020,

- Contact avec les personnes âgées destinataires des colis de Noël (environ 2 000 personnes) à compter du 31 mars 2020.

- Maintien des services de restauration dans les établissements gérés par le CCAS accueillant des personnes âgées avec adaptation du mode de distribution.

➤ **Dispositions prises par la ville pour accompagner l'économie de proximité :**

1. Exonération au titre des taxes et droits perçus pour les enseignes commerciales pendant un trimestre,

2. Exonération des droits d'occupation dus au titre des étalages pendant un trimestre,

3. Exonération des redevances au titre des marchés pendant un trimestre,

4. Exonération au titre des redevances des exploitants de kiosques pendant un trimestre,

5. Exonération au titre des loyers commerciaux des locaux appartenant à la ville pendant un trimestre,

6. Les places de stationnement en surface sont gratuites jusqu'à la levée du confinement.

## Actualités

### **Un collectif fort pour la relance économique du territoire** [2]

A l'initiative de la Métropole TPM et en lien avec la CCIV, les différents partenaires économiques et institutionnels du département, de la Région

### **Ouverture dominicale des cimetières toulonnais** [3]

### **Activité commerciale : la Ville solidaire** [4]

### **Inscriptions d'été : ça commence le 8 juin !** [5]

### **Réouverture des équipements municipaux : Hubert Falco fait le point** [6]

Suite aux annonces du Premier ministre hier, le maire de Toulon a tenu à apporter toutes précisions utiles sur la réouverture progressive des équip

[7] ➔ [Toutes les actualités](#)

### **Mairie de Toulon**

Avenue de la République  
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex  
Tél. : 04 94 36 30 00

### **Liens:**

- [1] [https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/coronavirus-la-municipalite-se-mobilise\\_0\\_0.jpg](https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/coronavirus-la-municipalite-se-mobilise_0_0.jpg)
- [2] <https://toulon.fr/actualites/un-collectif-fort-relance-economique-territoire>
- [3] <https://toulon.fr/actualites/ouverture-dominicale-cimetieres-toulonnais>
- [4] <https://toulon.fr/actualites/activite-commerciale-ville-solidaire>
- [5] <https://toulon.fr/actualites/inscriptions-d-ete-ca-commence-8-juin>
- [6] <https://toulon.fr/actualites/reouverture-equipements-municipaux-hubert-falco-point>
- [7] <https://toulon.fr/toutes-les-actualites>